



CULTURE

SCHÉMA
DÉPARTEMENTAL

2023

2027

culturecnous.vosges.fr



ÉDITO

De par son tissu associatif, ses artistes, ses institutions culturelles, son patrimoine ou bien encore ses événementiels, et malgré les difficultés rencontrées ces deux dernières années, les Vosges continuent à faire preuve d'une vitalité culturelle essentielle au développement du territoire, à l'attractivité et à la cohésion sociale.

Fort de ce constat, un premier schéma de la culture a été rédigé et mis en œuvre pour les années 2019-2023. L'ambition de ce schéma était d'en faire un projet fédérateur et dynamique inscrit sur la durée.

Dans le cadre du Plan Vosges Ambitions 2027, les élus départementaux ont choisi de poursuivre cet engagement vis-à-vis du développement culturel du territoire, à l'heure où d'autres départements de France ont opté pour un abandon de cette politique volontaire.

Ce nouveau schéma est le fruit d'un bilan partagé qui a été réalisé dans le cadre de réunions de territoires puis développé lors des assises départementales de la culture qui se sont tenues le 18 octobre 2022 et qui ont accueilli acteurs culturels.

Caroline Privat Mattioni, première vice-présidente en charge de la Jeunesse, des collèges, de la culture et des sports, et moi-même tenons à saluer l'implication au quotidien de chaque acteur dans le développement culturel de notre territoire. Nous partageons tous une même ambition, celle d'affirmer les Vosges comme un département où la culture se vit, un département de la culture pour le plus grand nombre, de la culture de qualité et de la culture sous toutes ses formes.

François VANNON

Président du Conseil départemental des Vosges



Crédits photos ©Canva : Carlodapino | Getty Images | Nejron
Pexels | Shutterstock | Wellington Cunha | Wildpixel
©Conseil départemental des Vosges : CD88/JL et ME



SOMMAIRE

UNE AMBITION RÉAFFIRMÉE

6

UN TRAVAIL PARTAGÉ

7

AXE 1 **Contribuer au rayonnement** du territoire et à l'attractivité du département par la culture

8

AXE 2 **Favoriser l'accessibilité à la culture** en diversifiant les publics avec une attention particulière portée à la jeunesse

10

AXE 3 **Favoriser la vitalité culturelle** sur le territoire, en veillant à un équilibre de l'offre sur l'ensemble du département et en encourageant les coopérations entre acteurs

12

UNE AMBITION RÉAFFIRMÉE

Le plan Vosges Ambitions 2022 - 2027 s'articule autour de 3 ambitions :
l'attractivité du territoire, la qualité de vie des Vosgiens, les équilibres territoriaux.

Et de 3 grands axes stratégiques transversaux : la jeunesse, les services de proximité, la transition écologique.

Pour la culture il s'agit de :

- Contribuer au rayonnement et à l'attractivité des Vosges en préservant et valorisant son patrimoine et en soutenant les initiatives qui font l'identité du territoire
- Élargir l'accessibilité à la culture en diversifiant les publics, avec une attention particulière portée à la jeunesse
- Favoriser la vitalité culturelle sur les territoires, en veillant à un équilibre de l'offre et en encourageant les coopérations entre acteurs

Cette ambition s'appuie sur un accompagnement multiple du Département auprès des acteurs du territoire :

- Accompagnement en conseil et expertise
- Accompagnement technique : parc de matériels
- Accompagnement financier



UN TRAVAIL PARTAGÉ avec les acteurs du territoire

LES GRANDES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE LA CULTURE



AXE 1

CONTRIBUER AU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE ET À L'ATTRACTIVITÉ DU DÉPARTEMENT PAR LA CULTURE

CONSTATS ISSUS DE L'ÉVALUATION PARTAGÉE

- Un patrimoine riche et diversifié peu valorisé aussi bien au plan touristique qu'en terme d'appropriation par les Vosgiennes et les Vosgiens.
- Un territoire accueillant de plus en plus de tournages cinématographiques et qui commence à être bien identifié des professionnels.

➔ OBJECTIF 1

SOUTENIR LES ACTIONS DE CONSERVATION ET DE VALORISATION PATRIMONIALES

Action 1 >>>

Poursuivre le soutien à la restauration du patrimoine.

Action 2 >>>

Mettre en place un dispositif de soutien à la valorisation du patrimoine.

➔ OBJECTIF 2

DÉVELOPPER LES PROJETS DE CONNAISSANCE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE FAVORISANT LES LIENS ENTRE CULTURE ET TOURISME

Action 3 >>>

Poursuivre le développement de l'application « Places des Vosges » et en assurer l'animation du réseau de contributeurs.

Action 4 >>>

Participer au développement de la filière patrimoine/tourisme dans le cadre du schéma départemental du tourisme.

Action 5 >>>

Poursuivre le travail d'inventaire du patrimoine.

➔ OBJECTIF 3

MAINTENIR LES VOSGES COMME UNE TERRE DE TOURNAGES DE QUALITÉ

Action 6 >>>

Consolider la politique de soutien aux tournages cinématographiques et audiovisuels.



AXE 2

ELARGIR L'ACCESSIBILITÉ CULTURELLE DANS LE DÉPARTEMENT EN DIVERSIFIANT LES PUBLICS, AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE À LA JEUNESSE

CONSTATS ISSUS DE L'ÉVALUATION PARTAGÉE

- Le Département des Vosges reconnu pour sa politique d'Education Artistique et Culturelle qu'il faut poursuivre et adapter.
- Une nécessité de diversifier et de renouveler les publics.
- Des zones blanches identifiées sur le territoire en matière de présence artistique.



OBJECTIF 4

TRAVAILLER À L'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE ENVERS TOUS LES PUBLICS CIBLES DU DÉPARTEMENT ET NOTAMMENT LES JEUNES

Action 7



Poursuivre la politique forte en matière d'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie dans un objectif de généralisation de EAC.

Action 8



Réécrire le schéma des enseignements artistiques et réfléchir à son articulation avec la pratique amateur afin de répondre à l'exigence du 100 % EAC.

Action 9



Poursuivre le travail de médiation, notamment opérationnelle, en suscitant la co-construction entre les partenaires culturels et sociaux ou médico-sociaux.



→ OBJECTIF 5

FAVORISER LA PRÉSENCE
D'ÉQUIPEMENTS
CULTURELS DANS UN SOUCI
D'AMÉNAGEMENT
CULTUREL DU TERRITOIRE

Action 10 >>>

Accompagner la création
d'équipements culturels sur le
territoire, notamment des
bibliothèques, dans un souci de service
culturel de proximité et de
structuration du territoire.

Action 11 >>>

Accompagner l'émergence de tiers
lieux ou lieux structurants sur le
territoire et notamment en zone rurale.

Action 12 >>>

Inciter à la création de lieux
d'enseignement et de pratique artistique.

→ OBJECTIF 6

POURSUIVRE LA
STRUCTURATION DE
L'OFFRE À L'ÉCHELLE
DÉPARTEMENTALE EN
ASSIGNANT AU
DÉPARTEMENT UN RÔLE
DE COORDINATION

Action 13 >>>

Mettre en place un Contrat Territoire
Lecture à l'échelle départementale.

Action 14 >>>

Poursuivre le soutien et la
coordination des CTEAC du
Département et l'animation du
réseau des coordinateurs.



3 AXE

FAVORISER LA VITALITÉ CULTURELLE SUR LES TERRITOIRES

CONSTATS ISSUS DE L'ÉVALUATION PARTAGÉE

- Une présence artistique inégalement répartie sur le territoire.
- Une volonté de croiser professionnels, amateurs et bénévoles sur les territoires.
- Une crise du bénévolat.



OBJECTIF 7

SOUTENIR LA PRÉSENCE ARTISTIQUE SUR LE TERRITOIRE

Action 15 >>>

Poursuivre les dispositifs favorisant une présence artistique sur l'ensemble du territoire.

Action 16 >>>

Mettre en place des résidences de territoires pour les disciplines dépourvues de porteurs de projets à l'échelle départementale.

Action 17 >>>

Encourager l'implantation d'artistes sur le territoire, notamment des jeunes.

Action 18 >>>

Favoriser la circulation des œuvres avec une attention portée à l'itinérance.



OBJECTIF 8

POUR SUIVRE LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS

Action 19

Conforter la mise en réseau départementale, notamment par la mise en place de rendez-vous réguliers et thématiques.

Action 21

Mettre en place des instances de réflexion autour des problématiques identifiées, notamment autour du bénévolat

Action 20

Mettre en relation professionnels, amateurs et bénévoles.



LA PLATEFORME #CULTURE #VOSGES

/ MISE EN RÉSEAU
/ PARTAGE
/ COMMUNAUTÉ



ANNUAIRE



ANNONCES



AGENDA PRO



BLOG



MATÉRIEL



BOÎTE À OUTILS



Conception ©Cb88 / DCS / MEGHESAD - Impression CD88



Conseil Départemental des Vosges
Direction de la culture et du sport

8, rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cedex 09

Tél. 03 29 29 89 08
culture@vosges.fr



@culturecnous
culturecnous.vosges.fr